

BILAN SCHEMA DE MUTUALISATION 2020

La Pévèle Carembault a choisi de se positionner dans l'accompagnement des communes. Conformément aux dispositions réglementaires, elle s'est engagée dans un schéma de mutualisation. Au-delà des prises de compétences, ce dernier se structure autour de trois thématiques :

- les services communs ;
- la mise en commun de moyens ;
- les groupements de commande.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, qui a impacté très sensiblement les services, en particulier le service de prêt de matériel.

1. LES PRISES DE COMPETENCE

La prise de compétence « éclairage public » en 2017 s'est inscrite dans le cadre d'une démarche de mutualisation avec les communes.

En effet, les transferts de charge n'ont été évalués que sur la charge des interventions, l'ensemble du travail administratif (passation de marché, facturation) et les coordinations techniques ont été pris en charge par l'intercommunalité sans recrutement supplémentaire.

Cela a été rendu possible notamment grâce à la mise en place d'un logiciel qui permet une gestion partagée de la compétence pour la maintenance : phase diagnostic pour les communes et traitement par la CCPC.

L'arrivée en 2020 d'un nouvel agent qualifié (remplacement d'un départ) a permis de monter le service en compétence.

Bilan des travaux réalisés :

	2017	2018	2019	2020	Total
Montant travaux	29 509 €	4 879 762 €	811 195 €	90 371 €	5 810 837 €

2. LES SERVICES COMMUNS

A ce jour, quatre services communs ont été créés :

- le service autorisation du droit des sols (ADS)
- le bureau d'étude voirie
- le service commun « commande publique »
- l'observatoire fiscal

2.1. Autorisation du droit des sols

Le service ADS est configuré sur la base de 7 instructeurs (6,5 ETP) et d'une cheffe de service.

Les missions sont appréciées des 37 communes adhérentes, crédibilisent l'intercommunalité et permettent d'anticiper que ce soit dans la perspective de préparer l'instruction des actes ou dans la réflexion en cours sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

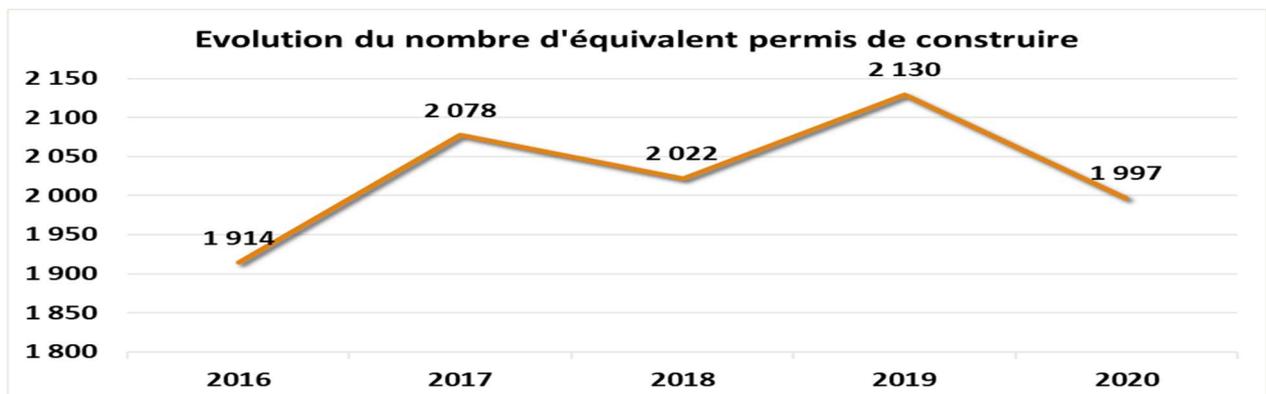
Dans un système organisé sur le modèle « front office/back office », les communes assurent l'accueil des demandeurs et l'intercommunalité l'instruction de la demande grâce à un logiciel partagé.

Les économies générées par le service pour les communes qui, à défaut, auraient dû solliciter une entreprise, peuvent être estimées a minima à 360.000 € (1 997 x 180 € TTC).

L'évolution du nombre d'actes est la suivante :

Année	Permis construire	Déclarations préalables	Certificats urbanisme	Permis aménager	Permis démolir	TOTAL	TOTAL EPC *
2016	947	1 115	309	46	10	2 427	1 914
2017	1 038	1 204	256	72	10	2 580	2 078
2018	962	1 222	324	60	4	2 572	2 022
2019	966	1 301	330	94	10	2 701	2 130
2020	818	1 418	251	60	17	2 564	1 997

* EPC = équivalent permis de construire



2.2. Le bureau d'étude voirie

Le bureau d'étude voirie s'est mis en place courant 2017, mais est devenu réellement opérationnel en 2018. Le recrutement intervenu en 2020 porte l'effectif du service à 3 agents.

Pour les communes qui le souhaitent, il remplit les missions de maîtrise d'œuvre (définition des besoins, accompagnement dans les procédures marchés pour les aspects techniques, suivi des travaux, contrôle de la facturation) sur 2 volets :

- Couches de roulement
- Entretien

Les modalités d'intervention du bureau d'étude voirie ont été modifiées en 2019 de la manière suivante :

- Obligation de passer par le service voirie à partir du moment où
- Ajout de la possibilité d'intervenir de manière ponctuelle et rémunération à la demi-journée à 300 € ;
- Modification des modalités de rémunérations :
 - Pour les opérations < 50 000 €HT forfait à 500 € ;
 - Pour les opérations < 100 000 €HT forfait à 1 000 € ;
 - Pour les opérations passées hors groupement de commande passage de 1% à 2% de rémunération sur le montant HT des travaux à l'issue de l'appel d'offre.

Le montant des travaux suivis pour les communes en 2020 s'est élevé à 2 352 000 € HT.

Bilan des opérations réalisées en 2020 :

Attiches	Aménagement des abords de la rue de la grande poterie	22 359,50
Attiches	Requalification de la rue des Roses	337 984,39
Attiches	Réfection de la couche de roulement rue de l'Offrande	18 000,00
Auchy les Or	Création d'un cheminement piétonnier rue du pont	10 598,00
Bachy	Réfection de la couche de roulement (rues gare, fraternité et Moulin)	38 818,09
Bachy	Réfection trottoir rues Pasteur et Wannehain	25 831,00
Bersée	Réfection de la rue du Nouveau Monde	35 824,78
Bersée	Finalisation des aménagements de la rue de la clé d'or	40 884,15
Bourghelles	Création de la piste cyclable route de Wannehain côté nord	73 374,50
Bouvignies	Réfection des abords de la RD 30 rue des petits pavés	134 000,00
Camphin-en-Pévèle	Requalification du chemin de Créplaine	122 000,00
Cobrieux	Requalification de la rue des Prés	155 725,00
Cobrieux	Aménagement du parvis de l'église	19 673,50
Landas	Aménagement des abords de la rue Maréchal Leclerc	8 208,00
Mérignies	Création du réseau eaux pluviales le long de la RD 917	316 614,00
Mérignies	Réfection de la rue de la Pyramide	31 108,00
Mérignies	Réfection de la rue hameau du bois	41 524,00
Mons en P	Réfection de la rue hameau du bois	16 842,00
Mouchin	Création d'une piste cyclable route de Genech	34 463,50
Mouchin	Réfection de la rue du Crambion et du château	180 229,00
Nomain	Réfection de la rue du Crambion et du château	8 634,00
Ostricourt	Aménagement de l'entrée de ville côté Evin	237 000,00
Ostricourt	Aménagement trottoir rues Calmette, Cerveau et Calmeraie	6 778,00
Ostricourt	Réfection de 4 allées des frênes et 1 platane	43 000,00
Ostricourt	Requalification des trottoirs rues Dutailly Defretin	109 835,50
Templeuve	Rue de Canchomprez et aménagement ilot rue de Wachemy	6 000,00
Templeuve	Aménagement dispositifs sécurité rues de Wachemy et Bois le ville	7 264,00
Templeuve	Programme de réfection de couche de roulement 2020	116 291,79
Wannehain	Requalification de la route de Bachy	154 000,00
		2 352 864,70

Les économies générées pour le bloc communal en 2020 par rapport au recours à une entreprise sur une base de 5% de frais de maîtrise d'œuvre peuvent être estimées à 73 000 €, déduction faite des participations payées par les communes qui se sont élevées à 44 630 €.

2.3. Le service commun « commande publique »

Le service commun « commande publique » a été créé en décembre 2019. Son but est d'apporter un appui juridique aux communes concernant les procédures de marchés publics relatives aux marchés de travaux pour lesquels une mise en concurrence est obligatoire.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'activité du service n'a débuté qu'à l'é fait l'objet d'un accompagnement.

Commune	Opération	Montant
Bouvignies	Aménagement de la rue des petits pavés	134 991 € H.T.
Wannehain	Aménagement de la route de BACHY	154 827,50 € H.T.
Bachy	Création d'une salle périscolaire sur le complexe scolaire Jacques BREL	133 202,39 € H.T.

2.4. L'observatoire fiscal

L'observatoire fiscal a été créé en mars 2019 dans le but d'apporter un appui technique aux communes concernant la fiscalité directe locale.

A ce jour, 23 communes ont choisi d'y adhérer. A l'exception des communes dont l'adhésion est récente, elles ont toutes été destinataires d'une première analyse des anomalies repérées dans l'évaluation des locaux d'habitation.

3. MISE EN COMMUN DE MOYENS

L'action engagée l'an dernier s'est poursuivie sans nouveauté, elle concerne trois secteurs :

- le parc matériel
- le parc logiciel
- le Délégué à la Protection des Données (DPD)

3.1. Parc matériel

La CCPC met du matériel à disposition des communes (gradins, matériel scénique, matériel d'éclairage, matériel d'exposition, chapiteaux...) dont le coût total d'acquisition représente plus de 180.000 €.

Un logiciel mis à disposition permet la réservation et la gestion du matériel. Il faut noter que selon les cas, les agents de la CCPC assurent la livraison, l'installation et le retrait du matériel prêté, ce qui constitue une prestation de service gratuite appréciée des communes et représente pour la CCPC l'équivalent de 1,3 ETP en période normale.

Mais la crise sanitaire et l'annulation d'un grand nombre d'évènements dans les communes font de l'année 2020 une exception après plusieurs années de succès croissant.

	2018	2019	2020
Nb de communes bénéficiaires	23	35	26
Nb de demandes	93	146	88
Tables	657	1 201	830
Bancs	1 051	2 044	1 112
Chapiteaux	118	216	160
Praticables	337	374	256
Pieds	113	104	57
Projecteurs	193	193	70
Gradins	22	38	14
Glacières	14	19	
Réfrigérateurs	26	54	

3.2. Parc logiciel

Le logiciel famille a été déployé dans 18 communes.

Cette application permet aux communes de gérer de manière numérique les inscriptions, la facturation de la cantine et de la garderie et le service scolaire.

La Pévèle Carembault a investi 60 890 € (acquisition et formations) et un agent du service numérique est consacré à mi-temps à l'accompagnement des communes (audit, paramétrage, accompagnement, assistance).

Le coût d'équipement pour l'ensemble des communes si celles-ci avaient dû s'équiper par leurs propres moyens, peut-être estimé à plus de 125 000 €. Le gain annuel peut être estimé à 25 260 € (amortissement du logiciel sur 5 années).

3.3. Le Délégué à la Protection des Données (DPD)

Le nouveau cadre réglementaire sur la protection des données à caractère personnel impose depuis le 25 mai 2018, à toutes les collectivités territoriales et établissements publics, de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Afin d'aider les communes à se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, la communauté de communes a proposé à ses communes membres la mutualisation d'un Délégué à la Protection des Données mis à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CdG59).

La communauté de communes assure quant à elle un rôle de coordination administrative et technique du projet par la désignation d'un coordinateur territorial dont les missions auprès des communes ont été définies de la manière suivante :

- être le contact privilégié du Référent Local pour la gestion administrative du projet ;
- apporter un premier niveau de réponses sur les questions simples ou récurrentes relatives à la protection des données personnelles ;
- recenser les questions plus techniques ou juridiques et assurer un suivi des réponses adressées par le DPD du Cdg59 à la Commune.

La communauté de communes assure par ailleurs le financement des sensibilisations pour le compte des communes.

Bilan 2020 :

- 38 référents locaux formés (un par commune)
- Organisation de 4 sessions de sensibilisation regroupant 62 élus et agents territoriaux.

4. GROUPEMENTS DE COMMANDE

Les groupements de commandes constituent un axe fort du schéma de mutualisation. Ils permettent, pour les communes, une sécurisation accrue des procédures de marchés publics et des économies d'échelle très substantielles.

Depuis 2016, 13 groupements de commandes thématiques ont été mis en place.

Au-delà de la prise en charge de la procédure qui constitue déjà un gain en soi, les économies d'échelle sont réelles, même si sur certaines thématiques elles ne sont pas aisées à estimer car elles renvoient notamment à la passation par les communes de marchés subséquents et donc de remises en concurrence de candidats sélectionnés (cas des accords cadre multi-attributaires pour l'énergie par exemple).

Bilan 2020 :

- Relance et attribution du groupement de commandes « assurances » avec accompagnement par une AMO « Brisset partenaires » :
 - Responsabilité civile, véhicules, dommages aux biens, protection juridique : 27 communes concernées par le groupement. Après une diminution de l'ordre de 47% lors du premier groupement en 2016, on constate une légère augmentation conjoncturelle de l'ordre de 2,6%. La quasi-stagnation du montant du marché s'explique par le choix de la mise en place de polices d'assurance avec franchises.
 - Risques statutaires : 23 communes engagées dans le groupement. Afin d'éviter de trop fortes augmentations, la plupart des communes a fait le choix de réduire le niveau des garanties, notamment concernant la maladie ordinaire.
- Lancement et attribution du groupement « service insertion et qualification professionnelle - entretien espaces publics et naturels » ;
- Réalisation d'un audit relatif au groupement de commandes « électricité » par le prestataire « Opéra énergie » avec 3 axes :
 - Optimisation des puissances tarifaires
 - Vérification des factures
 - Réalisation d'un bilan des marchés subséquents.

Cet audit a permis de conforter les choix réalisés et les conditions tarifaires obtenues en novembre 2019.

De nouveaux groupements de commandes sont en cours de préparation pour 2021. Citons notamment :

- Renouvellement du groupement « moyens d'impression »
- Renouvellement du groupement « réfection couche de roulement voirie »
- Lancement d'un groupement « arceaux à vélos »
- Lancement d'un groupement « marquage au sol et signalisation »
- Préparation d'un groupement « ERP extincteurs ».

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des groupements de commandes mis en place depuis 2016 et l'estimatif des gains générés.

Objet groupement	Nb de communes	CCPC	date marché	Durée marché	Titulaires	Mini	Maxi	% économie estimée	Estimatif des gains sur la durée du marché pour les communes
Matériel d'impression	22	oui	avril-17	4 ans	Toshiba ; Konica-Minolta ; Ricoh	non	non	64%	1 225 046 €
Assurance responsabilité civile	27	oui	01-janv.-17	3 ans	SMACL				
Véhicules	27	oui	01-janv.-17	3 ans	Assurance Sécurité + GMF	non	non	47%	515 118 €
Dommages aux biens	27	oui	01-janv.-17	3 ans	GROUPAMA				
Protection juridique	27	oui	01-janv.-17	3 ans	SMACL				
Risques statutaires *	24	oui	01-janv.-17	3 ans	Assurance sécurité et CNP	non	non	21%	416 580 €
Réfection couche de roulement	26	oui	novembre-17	1 an reconductible 3 fois	Eiffage	200 000 €	4 000 000 €	18%	180 000 €
Entretien voirie	26	oui	avril-18	1 an reconductible 3 fois	EJM	400 000 €	4 000 000 €	21%	630 000 €
Fournitures tablettes et ordinateurs	16	oui	juillet-18	3 mois	ITECH	0 €	90 000 €	20%	12 672 €
Travaux d'installation d'une gestion technique des bâtiments (GTB)	12	oui	août-19	4 ans	M@isonnet Systèmes	0 €	950 000 €	18%	55 439 €
Télécommunications (téléphonie fixe, mobile et connexions internet)	7	oui	juin-19	2 ans reconductible 2 ans	SFR et Orange	non	non		
Fourniture et acheminement de gaz naturel	22	oui	novembre-19	3 ans échéance au 31/12/2021	Total énergie gaz - ENI - Gaz de Bordeaux - EDF	non	non		
Fourniture et acheminement électricité <=36kVa	31	oui	novembre-19	3 ans échéance au 31/12/2021	EDF - Total énergie gaz - ALTERNA	non	non		
Fourniture et acheminement électricité éclairage public									
Fourniture et acheminement électricité >36kVa									
Insertion entretien espaces publics et naturels	22	oui	septembre-20	4 ans	Interval	non	non		
Assurance responsabilité civile (1)	27	oui	01-janv.-20	3 ans	SMACL				
Véhicules (1)	27	oui	01-janv.-20	3 ans	SMACL				
Dommages aux biens (1)	27	oui	01-janv.-20	3 ans	SMACL	non	non	Pas d'économie (+2,57%)	-33 171 €
Protection juridique (1)	27	oui	01-janv.-20	3 ans	SMACL				
Risques statutaires (1)	23	oui	01-janv.-20	3 ans	SOFAXIS et CNP			17%	263 363 €
									3 265 047 €

(1) Les gains ou moins values estimés ne sont pas représentatifs du fait de la baisse du niveau des garanties

5. SYNTHÈSE GLOBALE

Les tableaux suivants présentent une estimation financière des gains générés par la mutualisation.

Service	Estimation gains pour les communes					
	2016	2017	2018	2019	2020	Cumul
Autorisation du droit des sols	344 520 €	373 968 €	363 996 €	383 310 €	359 460 €	1 825 254 €
Bureau d'étude voirie	0 €	0 €	51 292 €	118 538 €	73 013 €	242 843 €
Parc de matériel			201 327 €	341 762 €	224 482 €	767 571 €
Parc de logiciel		13 840 €	19 970 €	23 310 €	25 260 €	82 380 €
Groupements de commande		514 740 €	832 000 €	828 567 €	599 352 €	2 774 659 €
Total	344 520 €	902 548 €	1 468 585 €	1 695 487 €	1 281 567 €	5 692 707 €

Pour 2020 :

Service	Charges directes 2020 pour la CCPC	Estimation gains financiers 2020 pour les communes	Estimation cumul gains pour les communes depuis mise en place	Éléments qualitatifs
Autorisation du droit des sols	383 902 €	359 460 €	1 825 254 €	Le service ADS représente un appui technique sécurisant et permet un accompagnement de proximité sur les dossiers très appréciés des communes.
Bureau d'étude voirie	62 399 €	73 013 €	242 843 €	Au-delà de l'enjeu financier, la proximité et la réactivité du bureau d'étude ont été très appréciées par les communes qui y ont eu recours.
Parc de matériel	29 861 €	224 482 €	767 571 €	La fréquence des recours au service Parc de matériel, en forte augmentation en 2019, optimisé par la mise en œuvre d'un outil informatique dédié, témoigne de l'intérêt de ce service de proximité rendu aux communes. L'année 2020, avec la crise sanitaire, n'est pas représentative de l'activité du service.
Parc de logiciel	55 661 €	25 260 €	82 380 €	Le déploiement du logiciel famille et de ses fonctionnalités, qui a représenté un investissement conséquent, permet un allègement des charges administratives représentant un gain de temps et un enjeu financier pour les communes difficile à quantifier mais très appréciable.
Groupements de commande	41 384 €	599 352 €	2 774 659 €	Le service offre un appui technique et permet une sécurisation juridique de la commande publique. Il permet également des gains de temps pour les communes (sur la rédaction des pièces et le suivi des procédures) difficilement quantifiables mais réels.
Total	573 206 €	1 281 567 €	5 692 707 €	

Le gain pour le bloc communal (communes + interco) peut donc être estimé à 708 000 € pour 2020 (gains - charges CCPC).